

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 AOUT 2016**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vingt-neuf août deux mille seize à dix-neuf heures dans les salons de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Bernard MORAINÉ, Maire.

PRESENTS (27 membres) : Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Nicolas SORET, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Claude JOSSELIN, Madame Laurence MARCHAND, Monsieur Richard ZEIGER, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Sylvie CHEVALLIER, Monsieur Mohamed BELKAID, Monsieur Benoît HERR, Monsieur Jean-Yves MESNY, Monsieur Jean PARMENTIER, Madame Monique PAUTRE, Monsieur Hassan LARIBIA, Madame Ludivine DUFOUR, Monsieur Yves BONNET, Madame Françoise DEPARDON, Monsieur Ulrich DUCROT, Madame Nelly DEHAIS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Isabelle MICHAUD, Monsieur Nicolas DEILLER, Madame Emilie LAFORGE, Monsieur Jacques COURTAT, Madame Céline FOUQUEREAU, Monsieur Thierry LEAU, représentant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES (4 membres) :

Madame Bernadette MONNIER, pouvoir à Monsieur Richard ZEIGER
Madame Ginette BERTRAND, pouvoir à Monsieur Jean-Yves MESNY
Monsieur François JACQUET, pouvoir à Monsieur Jacques COURTAT
Madame Corinne BALLANTIER, pouvoir à Monsieur Nicolas DEILLER

ABSENTS (2 membres) :

Monsieur Jimmy PEDRE,
Monsieur Claude DASSIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Laurence MARCHAND.

COMMUNICATIONS

a. Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Laurence MARCHAND est nommée secrétaire de séance.

b. Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

- D85/2016 : MA1624 - Aménagement bureaux cité administrative - travaux complémentaires - lot 1 bis maçonnerie
- D86/2016 : MA1620 - Prestation de transport routier de personnes
- D87/2016 : MAPA - MA1610 6 - organisation d'activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- D88/2016 : MA 1622 - Travaux dans les écoles - programme 2016
- D89/2016 : Animation à la médiathèque autour des jeux par association Arthur et Marie
- D90/2016 : MA1628 - Mission de contrôle technique pour l'aménagement d'une maison des internes
- D91/2016 : MA1615 - Lot 7 - Aménagement du bâtiment n°3 de l'ancien site militaire (pôle de formation)
- D92/2016 : Opéra plein-air
- D93/2016 : MA1623 - réfection partielle de la piste de l'aérodrome
- D94/2016 : 72^e anniversaire de la Libération de Joigny

c. Point des travaux

➤ Bâtiments

Aménagement du bâtiment n°2 ancien site militaire : cinéma

Achèvement des travaux prévisible pour la fin d'année.

Consolidation de l'immeuble 39 rue Gabriel Cortel

Il reste des travaux de gros œuvre en particulier au niveau des caves. Les travaux ont été interrompus pendant la saison estivale. Ils reprendront début septembre.

Aménagement des bureaux cité administrative (ex CCAS et ex ATR)

Les travaux sont terminés. La CCJ peut emménager dans ses nouveaux locaux.

Aménagement d'une salle de sport

Les travaux de doublages, plafonds sont en cours, ainsi que les travaux de menuiseries.

Aménagement du pôle formation (3^e tranche)

L'aménagement de salles pour SPA formation a été réalisé.

Le reste des travaux, sanitaires autres salles au RDC et au 2^e étage devra être achevé pour la fin d'année.

Programme 2016 de travaux dans les écoles

- Réfection classe TPS école maternelle Madeleine
- Remplacement de menuiseries école maternelle Garnier et groupe scolaire St-Exupéry
- Pose de portes coupe-feu au groupe scolaire St-Exupéry
- Réfection d'une allée à l'école maternelle Kergomard

Les travaux ont été réalisés, quelques finitions sont en cours.

Aménagement d'aires de jeux école maternelle Kergomard et maternelle Madeleine

Les travaux ont été réalisés.

Traitement humidité des murs de la mairie

Les travaux ont été réalisés.

Travaux de chauffage combles de la médiathèque

Les travaux ont été réalisés.

➤ Voirie

Programme 2016 de travaux voirie

Divers travaux concernant la rue Charles Péguy, le quai du 1^{er} Dragons, la rue Marcel Pagnol, la rue Paul Genty, le quai du Général Leclerc, le rond-point de la Résistance, le parking de la gare, et la rue Robert Petit ont été entrepris en juillet. Il reste quelques finitions dans l'attente de la livraison de matériel.

Réfection partielle de la piste de l'aérodrome

Réfection de la piste sur une longueur de 120 m. Les travaux ont été réalisés.

Remplacement clôture terrain de boules parc du Chapeau

Les travaux sont en cours de réalisation.

d. Remerciements suite à l'attribution d'une subvention municipale

- ✘ Les Bouchons d'amour

e. Subventions accordées

- Etat :
 - . 20 000 € pour la mise aux normes accessibilité et voirie
 - . 10 000 € pour le traitement de l'humidité des murs de la mairie
 - . 145 000 € pour la création d'une maison des internes
- Conseil départemental : 1 786 € pour les actions d'animation sociale menées par les centres sociaux
- Etat - CGET : 3 000 € pour le chantier jeunes passerelle Cortel-Madeleine au titre du programme politique de la ville

f. Communication de la lettre de remerciements de M. l'Archevêque de Sens-Auxerre pour le courrier de soutien du maire et de la municipalité suite à l'attentat de Saint-Etienne du Rouvray contre le Père Jacques Hamel

g. Communications diverses

- Tarifs du cimetière
- Effectifs scolaires
- Manifestations de l'été

- Joigny plage
- Début de la 7^e saison des Vendredis de Debussy
- 2^e édition cette année des Bouchons de Joigny, puis tous les 2 ans
- Randonnée urbaine le 10 septembre 2016
- Fête des associations le 18 septembre 2016
- Sortie du livre sur les commerçants
- Joigny : commune hors TAFTA
- Séisme en Italie : pas de dégâts ni de victimes à Amelia

ORDRE DU JOUR

ADM-72-2016. Projet de fusion des syndicats d'eau - Avis

VU la loi n°2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, notamment son article 40,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DCPP/SRCL/2016/0257 du 13 juin 2016, portant projet de périmètre pour un nouveau syndicat issu de la fusion du syndicat mixte de la fédération des eaux de Puisaye Forterre, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Toucy, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Forterre, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Bléneau, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Treigny, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Cheuille, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Charny, du syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Mailly-la-Ville, du syndicat d'alimentation en eau potable d'Asnières-sous-Bois et Chamoux et du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Coulanges-sur-Yonne,

CONSIDERANT que les comités syndicaux et organes délibérants des membres de ces syndicats inclus dans ce projet de périmètre disposent d'un délai de 75 jours à compter de la notification de l'arrêté préfectoral pour émettre un avis sur ce projet de périmètre,

CONSIDERANT qu'à défaut de délibération dans ce délai, les avis sont réputés favorables,

VU la délibération du 20 mai 2010, par laquelle le conseil municipal a adhéré à la fédération des eaux Puisaye-Forterre unique pour la mission «assainissement non collectif»,

CONSIDERANT qu'à ce titre, la ville de Joigny s'estime fondée à donner un avis uniquement pour la partie «assainissement non collectif»,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

POUR : Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Nicolas SORET, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Claude JOSSELIN, Madame Laurence MARCHAND, Monsieur Richard ZEIGER, Madame Sylvie CHEVALLIER, Monsieur Mohamed BELKAID, Madame Bernadette MONNIER, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Benoît HERR, Monsieur Jean-Yves MESNY, Monsieur Jean PARMENTIER, Madame Ginette BERTRAND, Madame Monique PAUTRE, Monsieur Hassan LARIBIA, Madame Ludivine DUFOUR, Monsieur Yves BONNET, Madame Françoise DEPARDON, Monsieur Ulrich DUCROT, Monsieur Yves GENTY, Madame Nelly DEHAIS, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur François JACQUET, Monsieur Nicolas DEILLER, Madame Emilie LAFORGE, Madame Corinne BALLANTIER, Monsieur Jacques COURTAT, Madame Céline FOUQUEREAU, Monsieur Thierry LEAU, soit 30 voix,

ABSTENTION : Madame Isabelle MICHAUD, soit 1 voix,

EMET un avis favorable sur ce projet de périmètre uniquement pour la partie «assainissement non collectif»,

PRECISE que la ville de Joigny n'entend pas déléguer à un quelconque syndicat ni sa compétence «eau potable», ni sa compétence «assainissement collectif»,

PREND ACTE que, dès la constitution de ce nouveau syndicat, la ville de Joigny aura la possibilité de s'en retirer,

AUTORISE le maire à signer tout document à intervenir dans cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20 heures.